

de vivre sans se préoccuper de revenus réguliers, il n'éprouvait aucun goût de tirer profit d'une science qu'il avait acquise à contre-cœur ; son antipathie pour le régime français confirma son dégoût pour le barreau et la magistrature. S'il avait mené une existence frivole à Mannheim, l'étudiant de Louvain s'était tenu à l'écart des orgies grossières de ses camarades, si différents des gens polis et cultivés qu'il avait connus à Mannheim, à Turin et en Suisse. La fin douloureuse de son amour pour Charlotte marqua l'échec de ses tentatives de s'évader de la situation tragique dans la maison paternelle et d'une carrière que le père voulait lui imposer.

Merjai décéda le 5 décembre 1822 à 5 heures du matin, dans la maison no 7 du Pfaffental ; son décès fut communiqué à l'officier de l'état civil par le commissionnaire Jean WAGENER et le journalier Matthias GILLE. Inutile de dire que le statut que les grandes puissances avaient imposé à notre pays par le traité de Vienne ne lui avait pas convenu mieux que la transformation du Duché de Luxembourg en Département des Forêts ; autant que les soldats de Napoléon, ceux du roi de Prusse étaient différents des gentils mousquetaires de Charles-Théodore et de Victor-Amédée, si coquets dans leurs uniformes faits pour la guerre en dentelles. A l'âge de 40 ans, Merjai était déjà un homme aigri par des déboires et un juge sévère des actes et des mœurs de ses contemporains. Inutile de dire que ses mémoires ne soutiennent aucune comparaison avec ceux des mémoralistes français de l'époque. Mais par les descriptions détaillées des villes et des monuments luxembourgeois de son temps, il a rendu de très grands services aux historiens de notre pays qui sont unanimes à apprécier ses qualités de fin observateur et d'historien exact. Malgré les défauts de son style, ses pages sur les petites cours pittoresques de Mannheim et de Turin, la vie de société en Allemagne, en Suisse et en Italie sont un tableau charmant d'une époque qui attirera toujours les amateurs du passé qui s'intéressent plutôt à l'histoire des mœurs et de la civilisation qu'à celle des grands événements militaires et politiques. Tous les historiens luxembourgeois ont regretté le petit nombre de nos chroniqueurs dans le passé ; quoique Merjai ait vécu complètement à l'écart des événements de son temps, le fait seul qu'il a écrit des mémoires lui assure des droits à l'intérêt et à la reconnaissance des Luxembourgeois d'aujourd'hui.